

Histoire et patrimoine

Les scolaires ont bien de la chance Un dossier sur « 1905 » en Mayenne

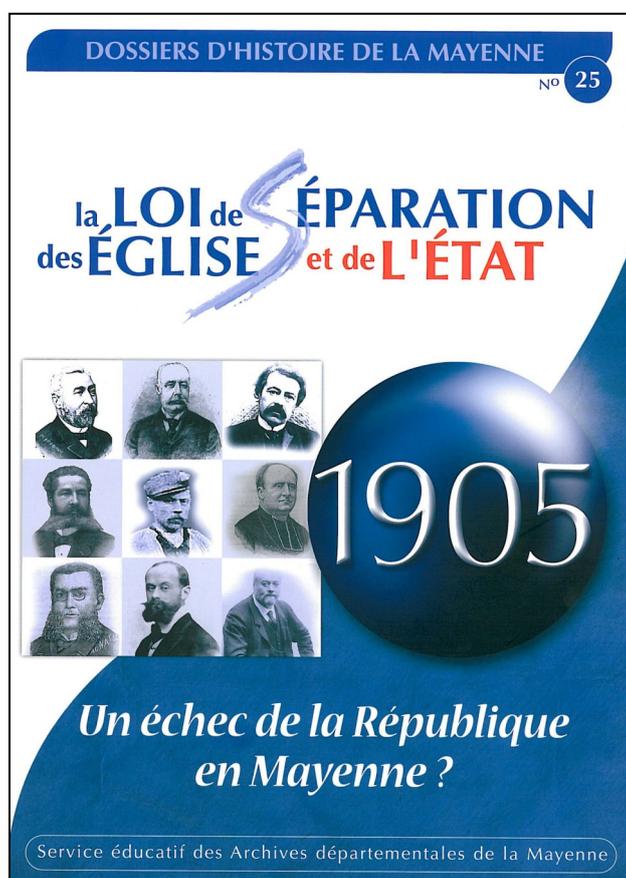
Le Service éducatif des Archives départementales de la Mayenne a publié en 2007 le n° 25 de ses « Dossiers d'histoire de la Mayenne ». Il est consacré à la loi de Séparation des Églises et de l'État (1905) avec comme sous-titre : *Un échec de la République en Mayenne ?* Pour ce dossier, le Service éducatif a fait appel à un graphiste, ce qui n'était pas le cas des précédentes publications réalisées en interne avec les moyens du bord. Quant au contenu, les deux professeurs du Service éducatif, Marie-Christine Pichot et Philippe Clémence, ont réalisé là un travail exemplaire.

L'ensemble comprend un cahier pédagogique (32 pages) et dix-huit planches de documents manuscrits et de correspondances, de documents de presse, d'illustrations, photographies, affiches et tracts.

Le cahier pédagogique démarre par une synthèse des événements. « *En Mayenne, concluent les auteurs, la loi de Séparation des Églises et de l'État met la République en échec sur deux points au moins. Aristide Briand voulait une loi mesurée, capable de recueillir l'adhésion de tous les Français. Son texte suscite l'hostilité du département et divise l'opinion. Plutôt que d'enraciner la République et ses idées, la loi a permis un retour en force de la mouvance conservatrice en Mayenne. Sur le plan électoral, les partisans de la République ne s'imposeront définitivement dans le département qu'après la Première Guerre mondiale* »...

Tout cela apparaît bien sérieux, mais à la suite, il faut consulter le dossier pédagogique : en sept chapitres, on découvre des documents locaux, on est renvoyé vers les planches déjà évoquées ci-dessus et, surtout, on est invité à tester ou approfondir ses connaissances en répondant à des questions. Bref, une présentation ludique, très attractive. Les enseignants n'auront plus d'excuses s'ils n'arrivent pas à passionner leurs élèves sur ce thème a priori assez austère – la Séparation des Églises et de l'État – qui, plus globalement, évoque « *la place originale de la laïcité en France* ».

Certes, les enseignants n'ont pas le corrigé, mais ils sont censés connaître les réponses. Et puis, ces « dossiers d'histoire » ne dispensent pas d'un



minimum de préparation... Cependant, le travail du Service éducatif mérite une audience au-delà du seul corps enseignant. Il est d'ailleurs en vente aux Archives départementales (15 euros, plus frais de port éventuels). Tous les Mayennais ont ainsi la possibilité de devenir « incollables » sur « 1905 » dans le département.